

CRITERIUM D'HIVER 2024-2025 organisé par la section pétanque de la B.N.B.

REGLEMENT.

- Les rencontres auront lieu dans le boulodrome du RPC.DE RIVIEREN, rue au Bois 14 à 1083 Ganshoren - T. : 02/469.11.50
- Les rencontres se jouent le samedi après-midi et débutent à 14 heures, sauf si certains impératifs nous obligent à modifier le calendrier.
- Les équipes seront constituées de trois triplettes qui disputeront trois parties par rencontre, soit 9 joueurs minimum. Toutefois si une équipe a des difficultés pour réunir 9 joueurs, on peut envisager de remplacer une ou plusieurs triplettes par des doublettes. Un accord entre capitaines suffit.
- Le capitaine notera sur la feuille de match les noms des neuf joueurs qui démarrent la partie, il pourra ensuite ajouter une ou plusieurs réserves par triplette, à condition qu'elles n'aient pas joué avec une autre triplette.
- Les cercles devront nous envoyer la liste des joueurs de chaque équipe.
- De nouveaux joueurs peuvent être ajoutés en cours de saison.
- Un joueur inscrit dans une équipe pourra changer d'équipe en cours de compétition, mais uniquement en cas de besoin (pas systématiquement). Après deux remplacements il sera considéré comme faisant partie intégrante de cette équipe. Il est donc conseillé aux capitaines de faire une tournante parmi les joueurs prêts.
- Les joueurs membres de plusieurs clubs ne pourront pas changer de club en cours de saison, la liste rentrée en début de saison faisant foi.
- Les triplettes changent de terrain à chaque match.
- **Le cochonnet peut être en bois ou en matière synthétique homologuée. L'usage du cochonnet aimanté est interdit par la FIPJP à l'exception du modèle en « composite magnétique ramassable par aimant » signé par OBUT !**
- **Toutefois, si les deux équipes sont d'accord pour utiliser un cochonnet aimanté, elles engagent leur responsabilité en cas d'accident. Le CRBNB décline toute responsabilité, les clubs ayant été prévenus.**
- Lorsque le lancer du cochonnet est infructueux, l'adversaire choisit l'emplacement.
- Il faut marquer le cercle et le cochonnet (le marquage des boules est conseillé mais pas obligatoire, nous comptons sur l'esprit fair-play des participants en cas de litige).
- Il est conseillé de placer le cercle à 1,5 m. du cercle du terrain voisin.
- On peut **boucher un trou** mais éviter de faire du ratissage.
- **Les pieds doivent se trouver dans le cercle** et ne peuvent en sortir qu'après que la boule soit entrée en contact avec le sol ou avec une autre boule.
- En cas de non-respect du règlement, le responsable pourra donner un avertissement, une carte jaune en cas de récidive ou une carte rouge (exclusion) pour faute grave.
- **On joue le cadre**, boule sortie = boule dont la plus grande surface est à l'extérieur de la corde = boule éliminée.
- Les parties se jouent en 13 points.
- **Le classement se fera au nombre de points obtenus par rencontre (système URSIB), score 13-0 jusque 13-8 = 3-0 - score 13-9 jusque 13-12 = 2-1.**

- En cas d'égalité de points, le nombre de victoires par équipe sera déterminant.
- La répartition des terrains se fera par tirage au sort effectué avant le début des rencontres (terrains 1-4-7 ou 2-5-8 ou 3-6-9).
- Il est rappelé aux équipes qu'en fin de journée les terrains doivent être ratissés par les équipes visitées (voir calendrier).
- Les litiges et les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le club organisateur.
- Nous demandons aux responsables des équipes de communiquer ce règlement à tous les joueurs, ceci afin d'éviter toute discussion désagréable lors des rencontres.
- La remise des prix et le drink traditionnel auront lieu à l'issue de la dernière journée du calendrier.
- Une participation de 30 € par équipe inscrite est à verser au compte de l'ASBL B.N.B. – BE68 1430 9415 1234 – avec la mention « critérium hiver 2024-2025 ».

Nous comptons sur votre collaboration et si vous constatez des manquements à ces règles n'hésitez pas à nous les communiquer.